

# Commune de RIBÉRAC

République Française



Ribérac

## Note de présentation brève et synthétique Comptes administratifs 2024 – Budgets 2025

*Population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (en vigueur à compter du 28 décembre 2023) : 3.980 habitants.*

# Table des matières

<b>Préambule .....</b>	<b>3</b>
<b>I. Les comptes administratifs 2024 (CA 2024) .....</b>	<b>4</b>
A. CA du budget principal de la Commune 2024 .....	4
B. CA du budget annexe Régie culturelle 2024 .....	10
C. CA du budget annexe Cinéma 2024.....	11
D. CA du budget annexe Eau et Assainissement 2024 .....	13
E. CA du budget annexe Abattoir 2024.....	15
F. CA du budget annexe Camping 2024.....	17
G. Résultats consolidés 2024.....	19
<b>II. Les budgets primitifs 2025 (BP 2025).....</b>	<b>20</b>
A. BP du budget principal de la Commune 2025 .....	20
B. BP du budget annexe Régie culturelle 2025 .....	26
C. BP du budget annexe Cinéma 2025.....	27
D. BP du budget annexe Eau et Assainissement 2025.....	29
E. BP du budget annexe Abattoir 2025.....	30
F. BP du budget annexe Camping 2025.....	32

# Préambule

L'article L2313-1 du **Code général des collectivités territoriales** (CGCT) prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des **principes budgétaires et comptables** : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le cycle budgétaire 2025 est le suivant :

- compte administratif 2024
- budget primitif 2025
- décision(s) modificative(s) 2025

**Le compte administratif** présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le maire. Il retrace les opérations de toute nature réalisées au cours de l'exercice précédent.

**Le budget primitif** retrace, dans le respect des principes budgétaires, l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025.

**Les décisions modificatives** permettent, tout au long de l'exercice budgétaire, d'ajuster les crédits votés, tant en dépenses qu'en recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget des collectivités locales :

- **Section de fonctionnement ou d'exploitation** : la gestion des affaires courantes, dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux, incluant notamment la consommation des fluides, les achats de fournitures et de matières premières, l'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts, la maintenance du matériel et des équipements, le versement des salaires des agents de la commune, les subventions aux associations ou encore le remboursement de la part intérêts de l'annuité de la dette.
- **Section d'investissement** : dépenses liées aux projets de la Commune, dépenses d'équipement (travaux, acquisition de matériels...) et remboursement de la part capital de l'annuité de la dette.

Conformément au DOB 2025 (**débat d'orientation budgétaire**), voté le 13 mars 2025, le budget primitif 2025 a été élaboré en tenant compte des éléments particuliers suivants :

## 1. La tempête du 20 juin 2022

Les conséquences de la tempête de grêle du 20 juin 2022 auront encore **de fortes répercussions sur le budget 2025 ainsi que sur le budget 2026**.

En effet, si la majorité des bâtiments ont pu être réparés, il en reste quelques-uns et non des moindres puisque la Collégiale et l'église Notre Dame de la Paix sont concernées mais pour des montants conséquents. Cependant, le budget sera fortement dépendant des recettes liées à ces opérations :

- Indemnité de la SMACL (montant en cours de négociation mais qui ne couvrira pas la totalité des réparations en particulier pour l'église Notre Dame et de la Collégiale).

La réhabilitation du gymnase a débuté en 2024 et se poursuivra en 2025.

## 2. Le contexte inflationniste

Les hausses des prix des énergies et des matières premières auront encore une répercussion sur les dépenses de fonctionnement en 2025 et notamment sur le chapitre 011 et 012 avec l'augmentation des charges sociales, de l'ensemble des budgets, ainsi que sur le coût des travaux d'investissement. Compte tenu du montant de travaux restant à engager pour la reconstruction des bâtiments municipaux, cette hausse des prix pourrait limiter la capacité de la commune à engager d'autres dépenses.

Ainsi **les objectifs que s'était fixés la Commune de Ribérac sont fragilisés** et notamment ceux qui consistent à :

- **Limiter le recours à l'emprunt** en l'adaptant aux capacités financières de la Commune afin de maîtriser l'annuité de la dette et ne pas détériorer l'autofinancement et donc la capacité de la Commune à investir,
- **Poursuivre la stabilisation en valeur des dépenses réelles de fonctionnement** afin d'assurer l'équilibre futur des budgets et affecter prioritairement le maximum des moyens à l'investissement.

## I. Les comptes administratifs 2024 (CA 2024)

Les comptes administratifs 2024 (budget principal et budgets annexes) sont encore **fortement marqués par les conséquences financières de la tempête de grêle** (remboursement SMACL) qui a touché la Commune le 20 juin 2022. Ainsi, certaines lignes de dépenses et de recettes enregistrent des variations particulièrement importantes par rapport aux exercices précédents. La comparaison entre exercices doit donc rester prudente ou nécessite des retraitements comptables afin d'être représentatifs de l'évolution réelle des lignes budgétaires.

### A. CA du budget principal de la Commune 2024

#### 1) *Le résultat de fonctionnement*

**Les dépenses réelles de fonctionnement** 2024 pour le budget principal s'élèvent à 4,99 M€ soit une augmentation de 2,14 % en comparaison au compte administratif 2024 pour une inflation annoncée en moyenne à + 2,3 %. Toutefois, il est à noter qu'en 2024, le décès de 2 agents pour lesquels un capital décès a été reversé à leur famille a fait augmenter les dépenses réelles de fonctionnement d'environ 55 000 €. Sans ce versement, l'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement n'aurait été que de 1,01 % par rapport à 2023 donc en dessous de l'inflation ce qui démontre une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Les charges de personnel (53,68 % des DRF).
- Les charges à caractère général (24,72 % des DRF).
- Les autres charges de gestion courante (17,81 % des DRF).

	CA 2023	CA 2024
<b>Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)</b>	<b>4 883 637,81</b>	<b>4 987 996,43</b>
Charges de personnel sur DRF	52,87%	53,68%
Charges à caractère général sur DRF	24,53%	24,72%
Autres charges de gestion courante sur DRF	17,92%	17,81%

**Les recettes réelles de fonctionnement** 2024 pour le budget principal s'élèvent à 7,47 M€ soit une augmentation de 46,96 % par rapport au compte administratif 2023. Cette hausse est essentiellement due au remboursement du sinistre grêle par la SMACL à hauteur de 1 300 000 €.

Les principaux postes de recettes en 2024 sont :

- La fiscalité totale (52,67 % des RRF).
- Les dotations / participations (18,85 % des RRF).
- Les autres produits de gestion courante (18,40 % des RRF).

	CA 2023	CA 2024
<b>Recettes réelles de fonctionnement (RRF)</b>	<b>5 082 517,61</b>	<b>7 469 392,82</b>
Fiscalité directe en euros	2 756 606,00	2 876 801,00
Fiscalité directe sur RRF	54,24%	38,51%
Dotations et participations sur RRF	24,51%	18,85%
Dont DGF en euros	941 117,00	918 568,00
Autres produits de gestion courante sur RRF	1,01%	18,40%

## 2) La fiscalité

En 2024 la commune n'a pas augmenté les taux d'imposition :

Taxe sur le Foncier Bâti :	57,06 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti :	95,56 %
Taxe d'Habitation ( <i>applicable aux résidences secondaires et aux locaux vacants</i> ) :	19,05 %

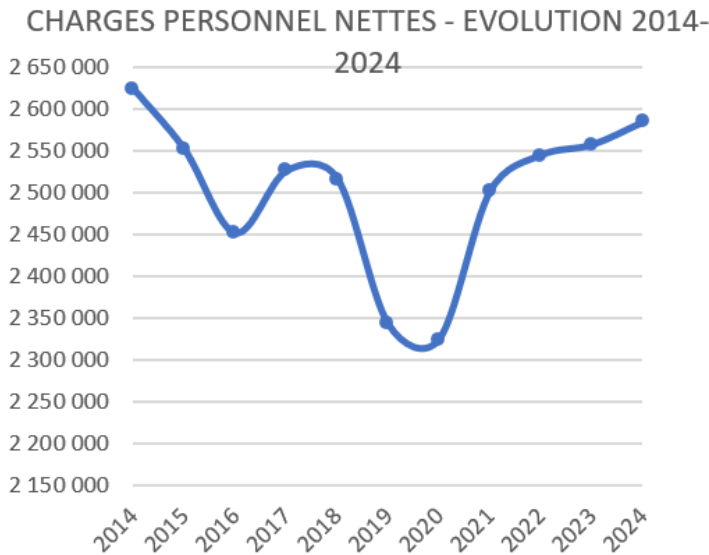
La commune a toutefois perçu 85 695 € supplémentaires en comparaison à 2023 (soit +2,23%) qui s'explique par l'augmentation des bases fiscales de +3,9 % au niveau national en 2024.

## 3) Les effectifs

Catégories	01/01/2021	31/12/2021	01/01/2022	31/12/2022	01/01/2023	31/12/2023	01/01/2024	31/12/2024
<b>Titulaires et stagiaires</b>	63	62	62	59	59	58	56	51
<b>Contractuels</b>	3	1	2	2	2	2	2	6
<b>Apprentis</b>	2	0	1	1	1	0	0	1
<b>PEC</b>	4	3	3	4	4	5	5	3
<b>TOTAL</b>	72	66	68	66	66	65	63	61

Après une nette diminution en 2014 puis en 2021, les effectifs ont légèrement baissé en 2024 et s'établissent au 31/12/2024 à 61 agents.

#### 4) La masse salariale



En 2024, 2 agents sont décédés et 1 départ en retraite. Ces postes n'ont pas été remplacés sur 2024 mais ils le seront partiellement sur 2025. De plus, le poste du Directeur Général des Services est non remplacé à ce jour.

Le versement de « capital décès » pour 2 agents pour environ 56 000 € a fait augmenter le chapitre 012 (sans retraitement) entre 2023 et 2024 de 3,70 %. Sans ce versement exceptionnel, l'augmentation aurait été de seulement 1,54 %.

Les économies sur le chapitre 012 arrivent à leur maximum et ne pourront perdurer. En effet, les contrats PEC vont progressivement être transformés en contractuels et les postes non remplacés en 2024 le seront partiellement en 2025.

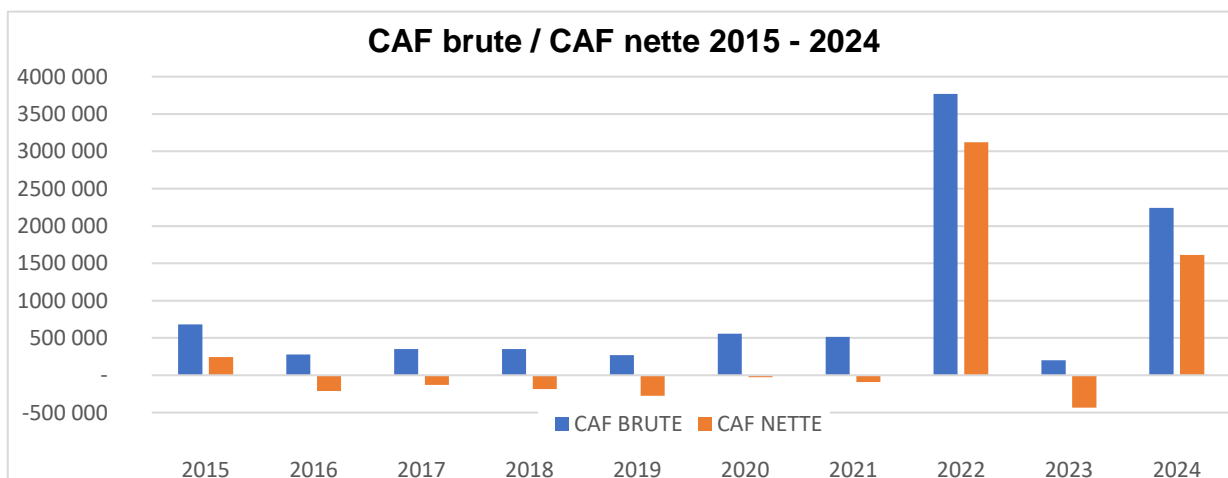
#### 5) La capacité d'autofinancement

Les investissements peuvent être financés par des ressources propres (épargne brute) et par des ressources externes (subventions, dotations, emprunts...). L'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour rembourser sa dette et financer ses investissements. Elle correspond au solde dégagé par la collectivité sur ses dépenses de fonctionnement. Elle est un indicateur de l'« aisance » de la section de fonctionnement. Un excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.

L'épargne nette est le solde restant de l'épargne brute une fois remboursé le capital de la dette. C'est la capacité d'autofinancement.

La ville de Ribérac n'a pas connu de tels résultats depuis au moins une dizaine d'années. Elle doit malgré tout rester vigilante et maintenir le cap d'une gestion rigoureuse afin de conserver de tels résultats sur plusieurs années, critère indispensable pour sortir la ville d'une situation financière critique qui lui vaut le suivi dans le réseau d'alerte depuis la gestion de l'exercice 2013.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
CAF BRUTE	679 287	280 255	353 155	349 290	270 579	557 876	514 833	3 767 759	199 642	2 240 596
CAF NETTE	245 885	- 212 210	- 130 514	- 186 329	- 274 945	- 26 279	- 89 615	3 120 263	- 434 178	1 610 368

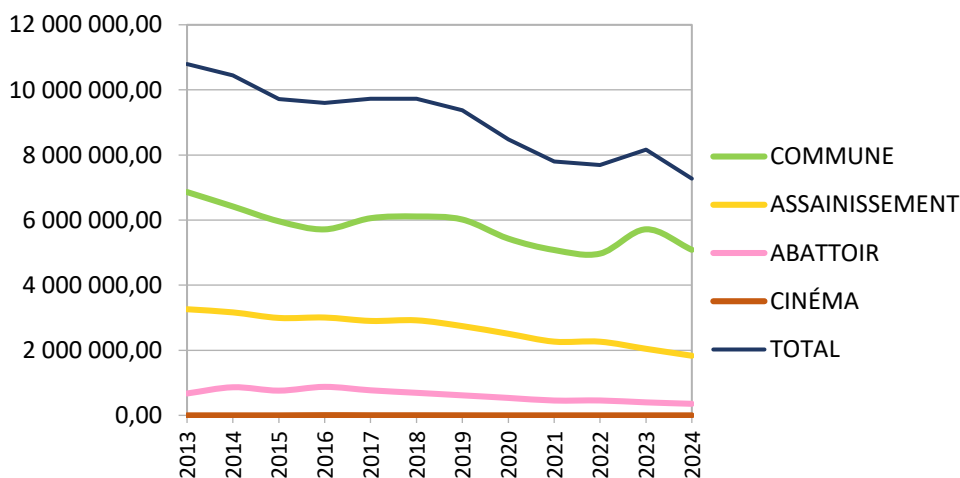


## 6) La dette

Faute d'auto-financement suffisant, la commune devait emprunter tous les ans pour financer ses dépenses d'équipement obligatoires. En 2024, il n'a pas été nécessaire de faire appel à un emprunt ce qui permet à la ville de se désendetter plus vite. Ainsi, la capacité de désendettement de la commune est en forte progression sous l'effet cumulé de l'augmentation de la CAF et la diminution de la dette. Elle s'établit en 2024 à 2,27 ans contre 28,64 ans en 2023. Selon les seuils retenus par les chambres régionales des comptes, une capacité de désendettement supérieure à 12 ans indique que la commune est en « surendettement avéré ». Les efforts de gestion de ces dernières années, malgré les nombreux aléas, permettent à la ville de respirer à nouveau tout en étant conscient que cet équilibre est fragile et qu'il faudra continuer à maintenir une gestion rigoureuse.

BUDGET	CRD AU 31/12/2022	CRD AU 31/12/2023	ÉCHÉANCE CAPITAL 2024	ÉCHÉANCE INTÉRÊTS 2024	ÉCHÉANCE TOTALE 2024	CRD AU 31/12/2024
PRINCIPAL	4 970 276,11	5 716 455,50	630 228,37	153 246,00	783 474,37	5 086 227,13
ASSAINISSEMENT	1 881 537,85	2 044 899,46	212 971,93	64 738,78	277 710,71	1 831 924,53
ABATTOIR	457 182,73	399 040,96	44 130,20	13 445,06	57 575,26	354 910,76
<b>TOTAL</b>	<b>7 308 996,69</b>	<b>8 160 395,92</b>	<b>887 330,50</b>	<b>231 429,84</b>	<b>1 118 760,34</b>	<b>7 273 062,42</b>

### EVOLUTION CAPITAL RESTANT DÛ 2013-2024



## 7) Le résultat d'investissement

	CA 2023	CA 2024
Dépenses d'équipement brut	3 429 926,93	1 340 648,93

Les dépenses d'équipements (opérations de travaux, études, achat de matériels, ...) peuvent beaucoup varier d'un exercice à l'autre. En 2024, elles ont diminué de -60,91 % par rapport à 2023 qui a été l'année où de nombreux travaux de reconstruction de bâtiments ont été effectués après la tempête de grêle. Les difficultés financières de la ville ont obligé à un net ralentissement de l'investissement en 2024 qui reste cependant plus important de 14,67 % par rapport à 2022.

En 2024 comme en 2023 et 2022, l'engagement des dépenses d'équipements « ordinaires » a été réduit au minimum afin de permettre à la commune de concentrer ses capacités budgétaires sur la reconstruction des bâtiments communaux impactés par la tempête de grêle.

En 2024, la commune a ainsi consacré 70 % de ses dépenses d'équipement à la reconstruction des bâtiments impactés par la grêle dont le détail par bâtiment figure ci-contre.

Opération Reconstruction tempête	Réalisé TTC
AERODROME	4 930,56
ATELIERS MUNICIPAUX	35 419,06
BIBLIOTHEQUE	29 088,86
COLLEGIALE	206 086,21
CCPR / SRB DRONNE	1 012,26
ECOLE MATERNELLE	15 376,15
ECOLE JULES FERRY	328,16
EGLISE FAYE	10 798,86
EGLISE SAINT MARTIAL	3 447,47
EGLISE NOTRE DAME	36 000,00
ESPACE ANDRE MALRAUX	20 216,98
MISSION LOCALE	21 580,93
FOYER TEMPS LIBRE	6 944,32
ATELIER DES ARTISTES	28 845,76
MAIRIE	388 163,83
TRIBUNAL	78 793,46
INFRASTRUCTURES ET BAT SPORTIFS	5 663,76
MAISON DES ABEILLES	23 221,20
AUTRES BATIMENTS	13 137,00
<b>TOTAL</b>	<b>929 054,83</b>

### 8) Le résultat cumulé de fonctionnement et d'investissement

Le résultat de fonctionnement est excédentaire de 2 059 581,30 €.

Le résultat d'investissement, à quoi s'ajoute les restes à réaliser, est déficitaire de 784 644,54 € ce qui s'explique par les travaux en cours dans le cadre de la réfection des bâtiments endommagés par la tempête de grêle ainsi que de la construction du gymnase.

COMMUNE		200			
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats antérieurs	Résultat total
F	5 717 835,09	7 777 416,39	2 059 581,30		2 059 581,30
I	2 278 297,69	3 029 436,48	751 138,79	66 105,12	817 243,91
	<b>F+I</b>		<b>2 810 720,09</b>	<b>66 105,12</b>	<b>2 876 825,21</b>
Restes à réaliser 2024					
D	2 883 114,75				
R	1 281 226,30				
T	-1 601 888,45				
				<b>Résultat d'investissement + RAR</b>	<b>-784 644,54</b>

### Affectation des résultats 2024

	Dépenses	Recettes	Recettes (1068)
Fonctionnement		1 274 936,76	
Investissement		817 243,91	784 644,54

## 9) Les ratios

Ratios financiers	2023	2024	Moyenne de la strate 2023
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 224,28	1253,27	960,00
Produit des impositions directes / population	691,05	722,81	529,00
Recettes réelles de fonctionnement / population	1274,13	1876,73	1179,00
Dépenses d'équipement brut / population	859,85	336,85	380,00
En cours de dette / population	1433,05	1277,95	726,00
DGF / population	235,93	230,80	160,00
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	52,87%	53,68%	52,70%
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	109,99%	75,22%	87,90%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	67,48%	17,95%	32,30%
En cours de dette / recettes réelles de fonctionnement	112,47%	68,09%	61,60%

## 10) Subventions d'équilibre aux budgets annexes

La commune a versé en 2024 plusieurs subventions d'équilibre qui servent à financer les budgets annexes :

- 171 188,63 € pour la régie culturelle.
- 135 897,13 € pour le Cinéma.
- 112 556,81 € pour l'abattoir (remboursement de la dette et amortissements).

Sur ces 3 budgets annexe la commune supporte seule des charges qui entrent dans la catégorie de charges de centralité de par leur utilité pour la dynamique intercommunale.

Ces subventions d'équilibre en dépenses de fonctionnement sont conséquentes pour le budget de la commune. Elles sont établies depuis 2015 à la somme consolidée de 2 684 157 €.

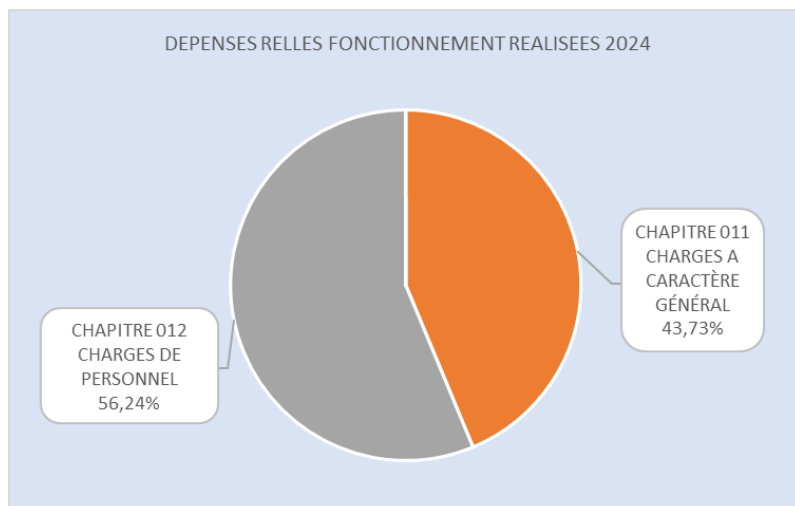
Exercice	BA Cinéma	BA Assainissement	BA Abattoir	BA Camping	BA Régie Culturelle	Total
2015			119 200,00 €			119 200 €
2016		0 €	- €	38 600,00 €		38 600 €
2017		206 799 €	18 204,00 €	23 000,00 €		41 204 €
2018	77 000 €	38 000 €	81 000,00 €	16 358,76 €		212 359 €
2019	89 000 €	28 000 €	88 000,00 €	3 000,00 €		208 000 €
2020	91 500 €	21 000 €	71 000,00 €	15 000,00 €		198 500 €
2021	43 000 €	-	400 000,00 €	- €	170 000,00 €	613 000 €
2022	22 000 €	-	240 000,00 €	- €	171 000,00 €	433 000 €
2023	134 303 €	-	83 991,26 €	- €	182 357,00 €	400 651 €
2024	135 897 €	-	112 556,81 €	- €	171 188,63 €	419 643 €
<b>Total</b>	<b>592 700 €</b>	<b>87 000 €</b>	<b>1 213 952 €</b>	<b>95 959 €</b>	<b>694 546 €</b>	<b>2 684 157 €</b>

## B. CA du budget annexe Régie culturelle 2024

### 1) *Le résultat de fonctionnement*

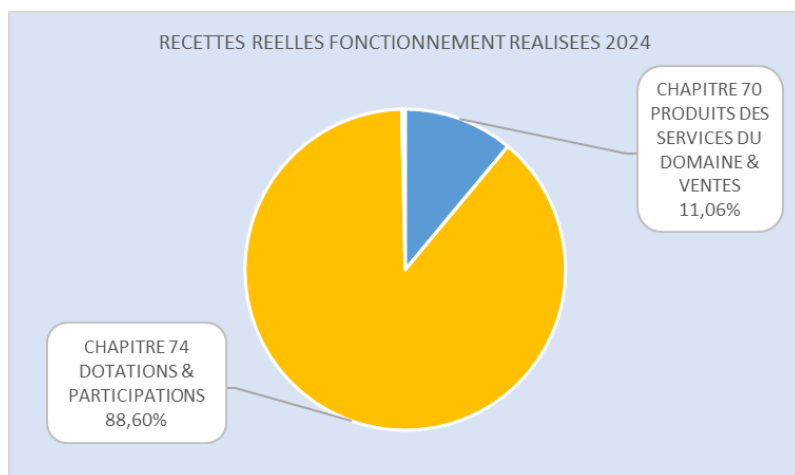
#### 1.1 Dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget annexe Régie culturelle en 2024 sont réparties en 56,24 % de dépenses de personnel et 43,73 % de charges à caractère général (électricité, frais pour l'organisation de spectacles, d'expositions, hébergement d'artistes, restauration,...).



#### 1.2 Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement en 2024 sont réparties en 11,06 % de produit des services (recettes de billetterie et buvette) et 88,60 % de dotations et participations (subvention d'équilibre du budget principal de la commune 80,81 %, et subventions d'organismes extérieurs 7,79 %).



### 2) *Les dépenses d'équipement*

Il n'y a pas eu de dépenses d'équipement en 2024 sur le budget annexe Régie culturelle hormis l'acquisition de fauteuils.

### 3) Le résultat cumulé de fonctionnement et d'investissement

Le résultat cumulé est excédentaire et s'élève à 29 086,64 €. Il s'explique par la reprise d'année en année du résultat d'investissement en excédent.

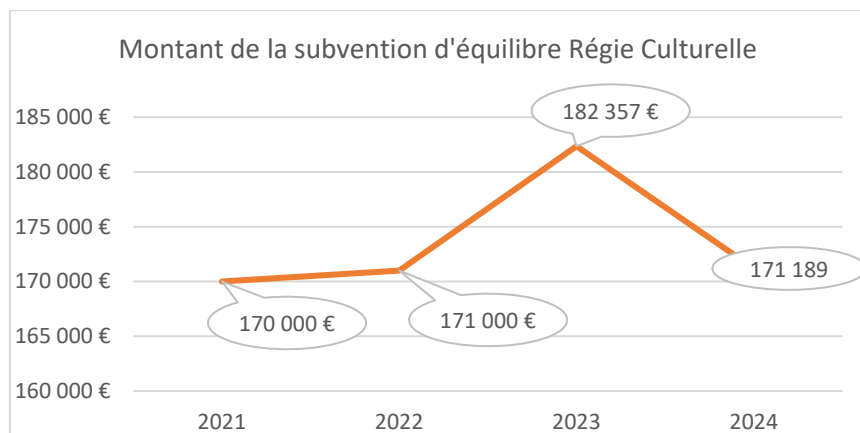
RÉGIE CULTURELLE		206			
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats antérieurs	Résultat total
F	223 375,71	211 848,55	-11 527,16	11 597,37	70,21
I	250,00	2 525,77	2 275,77	26 740,66	29 016,43
F+I			-9 251,39	38 338,03	29 086,64
Restes à réaliser 2024					
D	27 546,00				
R	0,00				
T	-27 546,00				
<b>Résultat d'investissement + RAR</b>					<b>1 470,43</b>

#### Affectation des résultats 2024

	Dépenses	Recettes	Recettes (1068)
Fonctionnement		70,21	
Investissement		29 016,43	

### 4) Subvention d'équilibre

La subvention d'équilibre est versée depuis 2021, date de la création du budget Régie culturelle, ce service étant auparavant géré sous forme associative.

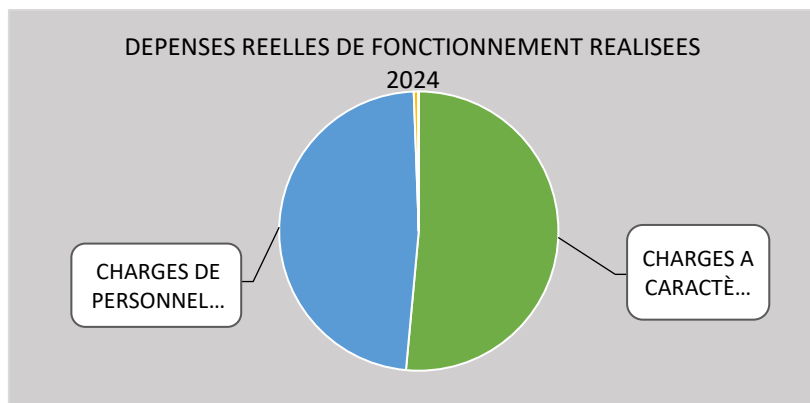


## C. CA du budget annexe Cinéma 2024

### 1) Le résultat de fonctionnement

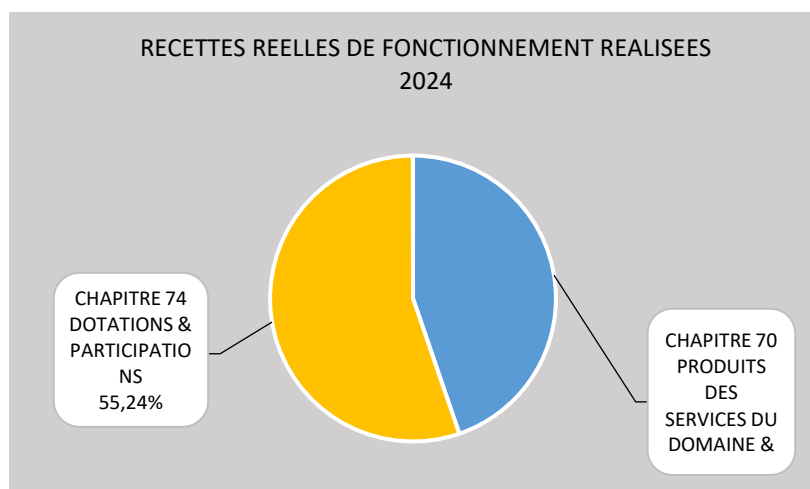
#### 1.1 Dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget annexe Cinéma en 2024 sont presque exclusivement réparties entre 47,96 % de dépenses de personnel et 51,46 % de charges à caractère général (électricité, téléphone, internet, abonnements, location de films, achat de confiserie, etc...).



## 1.2 Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement en 2024 sont réparties en 44,75 % de produit des services (recettes des entrées, ...) et 55,24 % de dotations et participations (subvention d'équilibre du budget principal de la commune 87,65 %, et subventions d'organismes extérieurs 12,35 %).



### 2) Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement réalisés correspondent à l'acquisition de matériel de bureau (ordinateur, imprimante...).

### 3) Le résultat cumulé de fonctionnement et d'investissement

#### CINÉMA      207

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats antérieurs	Résultat total
F	234 210,47	284 013,25	49 802,78	0,00	49 802,78
I	4 927,34	57 096,24	52 168,90	-50 556,88	1 612,02
<b>F+I</b>			<b>101 971,68</b>	<b>-50 556,88</b>	<b>51 414,80</b>

Restes à réaliser 2024

D	6 668,70
R	0,00
T	-6 668,70

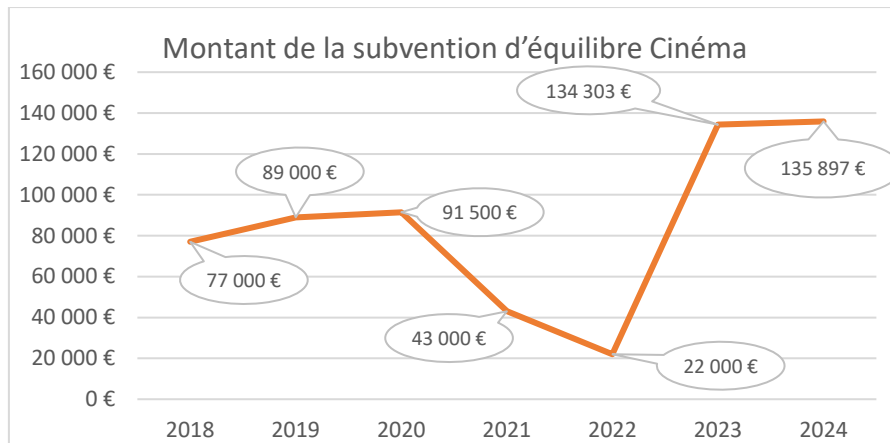
Résultat d'investissement + RAR      -5 056,68

#### Affectation des résultats 2024

	Dépenses	Recettes	Recettes (1068)
Fonctionnement		44 746,10	
Investissement		1 612,02	5 056,68

#### 4) Evolution de la subvention d'équilibre

N'ayant pas l'autonomie financière, en 2024, le montant de la subvention d'équilibre versée a été de 135.897 €.



#### 5) Evolution des entrées

Le cinéma Max Linder a réouvert en février 2023 après les travaux de remise en état suite à la tempête de grêle. La fréquentation en 2024 s'est faite sur une année complète mais n'atteint pas la fréquentation d'avant crise sanitaire.

## D. CA du budget annexe Eau et Assainissement 2024

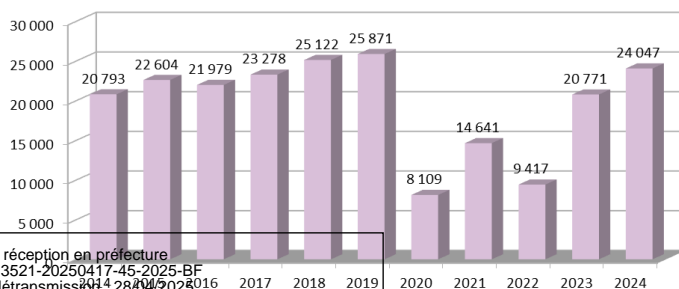
### 1) Le résultat de fonctionnement

#### 1.1 Dépenses

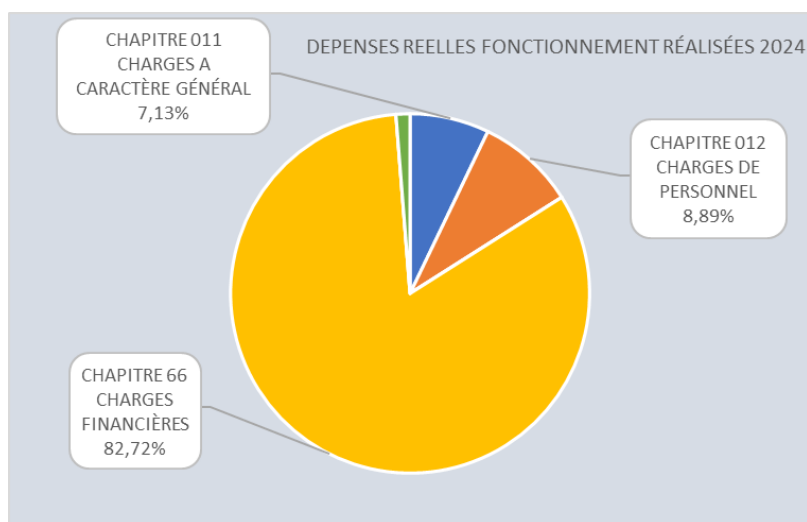
Les dépenses réelles de fonctionnement du budget annexe Eau et Assainissement 2024 sont composées de :

- 7,13 % de charges à caractère général (petits travaux d'entretien, remboursement de frais de gestion au budget principal, contrats de prestation de service et honoraires) et 8,89 % de frais de personnel.
- 82,72 % de charges financières qui correspondent aux intérêts des emprunts.

ENTRÉES CINÉMA MAX LINDER



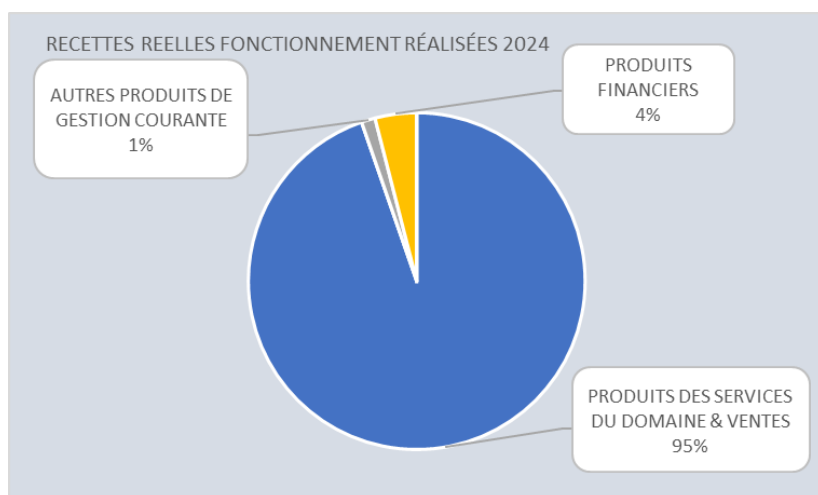
Accusé de réception en préfecture  
024-212403521-20250417-45-2025-BF  
Date de télétransmission : 28/04/2025  
Date de réception préfecture : 28/04/2025



## 1.2 Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement du budget annexe Eau et Assainissement 2024 sont composées de :

- 94,69 % des redevances du service payées par les usagers.
- 4 % de produits financiers qui correspondent à des remboursements de la part du SMDE24 (AEP : eau potable).
- 1,32 % d'autres produits de gestion courante (loyers)



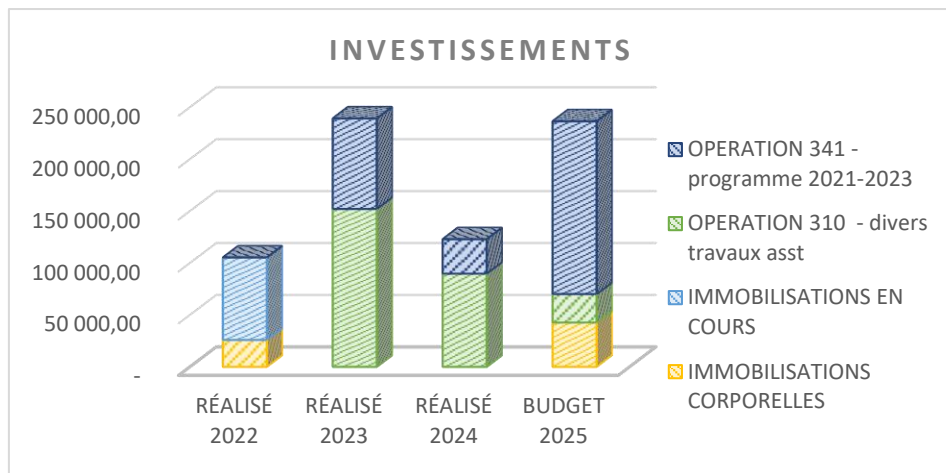
## 2) La dette

Le budget annexe Eau et Assainissement a remboursé une échéance annuelle en 2024 de 64 738,78 € d'intérêts et de 212 971,93 € de capital.

Le capital restant dû (CRD) au 31 décembre 2024 s'élève à 1 831 924,53 € ce qui représente une somme importante pour un budget annexe.

BUDGET	CRD AU 31/12/2022	CRD AU 31/12/2023	ÉCHÉANCE CAPITAL 2024	ÉCHÉANCE INTÉRÊTS 2024	ÉCHÉANCE TOTALE 2024	CRD AU 31/12/2024
ASSAINISSEMENT	1 881 537,85	2 044 899,46	212 971,93	64 738,78	277 710,71	1 831 924,53

### 3) Les dépenses d'équipement



### 4) Le résultat cumulé de fonctionnement et d'investissement

Le résultat cumulé est excédentaire et s'élève à la somme de 138 080,69 € dont 76 806,82 € devront être directement affectés au financement des restes à réaliser de dépenses.

ASSAINISSEMENT		203			
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats antérieurs	Résultat total
E	234 921,62	378 974,08	144 052,46	181 902,98	325 955,44
I	445 819,05	202 022,23	-243 796,82	55 922,07	-187 874,75
<b>F+I</b>			<b>-99 744,36</b>	<b>237 825,05</b>	<b>138 080,69</b>
Restes à réaliser 2024					
D	190 786,42				
R	113 979,60				
T	-76 806,82				
				<b>Résultat d'investissement + RAR</b>	<b>-264 681,57</b>

#### Affectation des résultats 2024

	Dépenses	Recettes	Recettes (1068)
Fonctionnement		61 273,87	
Investissement	187 874,75		264 681,57

## E. CA du budget annexe Abattoir 2024

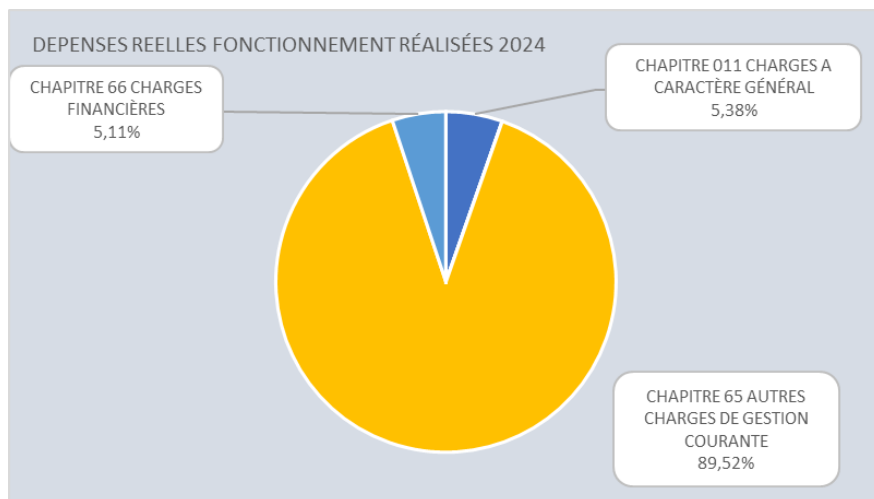
### 1) Le résultat de fonctionnement

#### 1.1 Dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget annexe Abattoir 2024 sont composées de :

- 5,38 % de charges à caractère général (paiement de la taxe foncière, remboursement de frais au budget principal...).
- 89,52 % de charges de gestion courante correspondant au protocole transactionnel par lequel la commune doit rembourser des dettes négociées dans le cadre de la liquidation de la société d'abattoir et à enregistrement des créances éteintes de la SRA suite à la clôture pour insuffisance d'actifs prononcée par le tribunal de commerce de Périgueux le 26/01/2024.

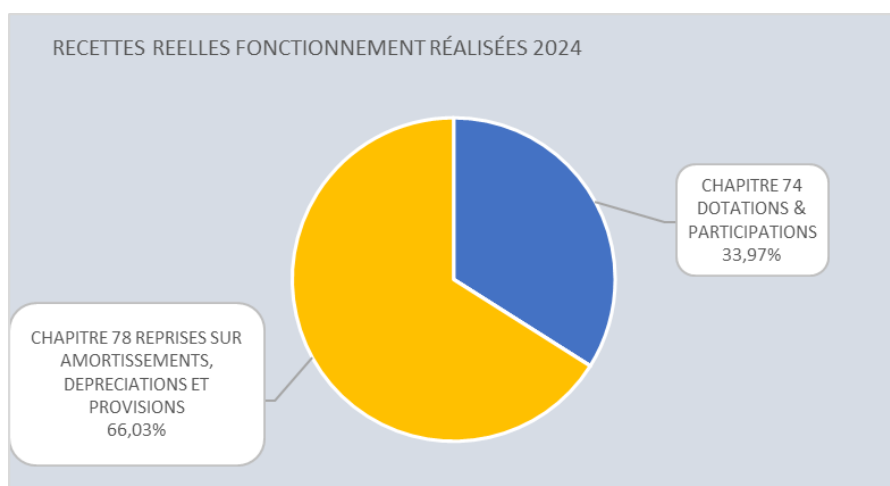
5,11 % de charges financières correspondant aux intérêts de la dette.



## 1.2 Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement du budget annexe Abattoir 2024 sont composées :

- 33,97 % d'une subvention versée par le budget principal de la commune.
- 66,03 % d'une reprise sur provisions qui avait été prévue dans le cadre de la liquidation de la société d'abattage.



## 2) La dette

Le service public industriel et commercial de l'abattoir est inactif depuis la liquidation de la société d'abattage. Cependant, la défaillance de l'entreprise a laissé des dettes qui doivent être remboursées par la commune.

Le capital restant dû s'élève au 354 910,76 € au 31/12/2024.

BUDGET	CRD AU 31/12/2022	CRD AU 31/12/2023	ÉCHÉANCE CAPITAL 2024	ÉCHÉANCE INTÉRÊTS 2024	ÉCHÉANCE TOTALE 2024	CRD AU 31/12/2024
ABATTOIR	457 182,73	399 040,96	44 130,20	13 445,06	57 575,26	354 910,76

## 3) Le résultat cumulé de fonctionnement et d'investissement

Le résultat cumulé positif du budget abattoir (50 518,48 €) n'est pas révélateur d'une bonne situation financière de ce budget annexe.

**ABATTOIR 205**

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats antérieurs	Résultat total
E	332 512,47	348 988,67	16 476,20	-11 785,81	4 690,39
I	44 181,99	69 705,58	25 523,59	20 304,50	45 828,09
<b>F+I</b>			<b>41 999,79</b>	<b>8 518,69</b>	<b>50 518,48</b>

Restes à réaliser 2024

D	0,00
R	0,00
T	0,00

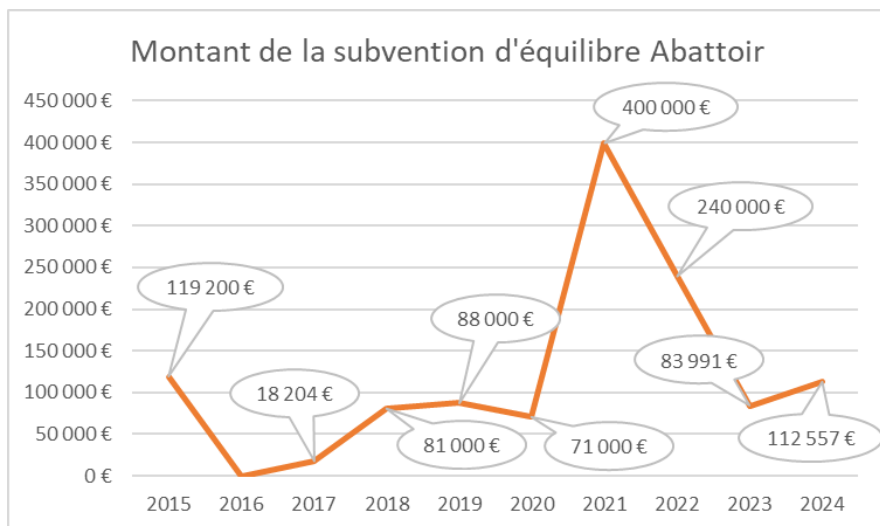
**Résultat d'investissement + RAR 45 828,09**

**Affectation des résultats 2024**

	Dépenses	Recettes	Recettes (1068)
Fonctionnement		4 690,39	
Investissement		45 828,09	

*4) Subvention d'équilibre*

Le budget principal de la commune verse chaque année une subvention d'équilibre conséquente afin de faire face aux remboursements de la dette et aux amortissements restants.



**F. CA du budget annexe Camping 2024**

*1) Le statut du Camping*

Le camping municipal est un service public commercial géré en gestion déléguée en la forme d'une délégation de service public concédée à un prestataire privé.

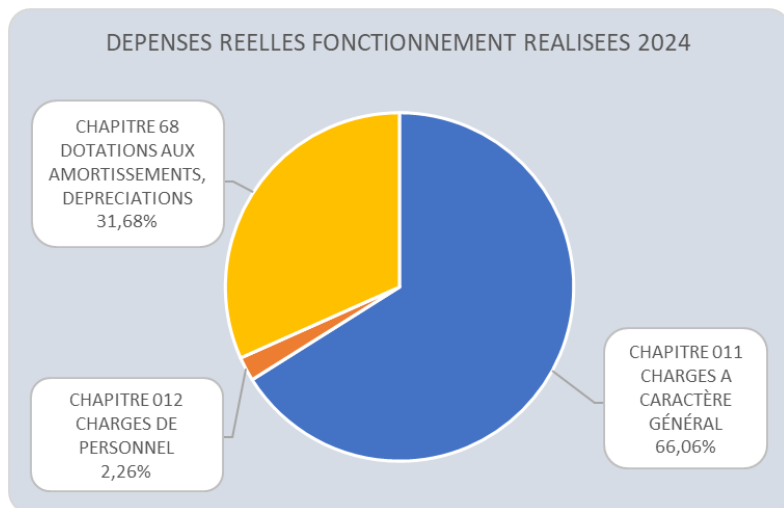
Dans ce cadre, le budget annexe du camping ne retrace naturellement que des dépenses et recettes très minimes. Il a vocation à être financièrement neutre pour la commune.

## 2) Le résultat de fonctionnement

### 1.1 Dépenses

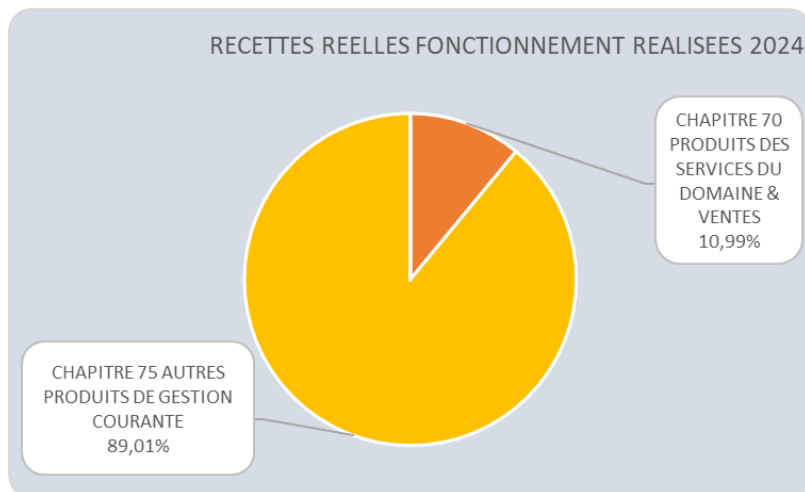
Les dépenses réelles de fonctionnement du budget annexe Camping 2024 sont composées de :

- 66,06 % de charges à caractère général (paiement du loyer à un particulier qui est propriétaire d'une partie du terrain de camping, de la taxe foncière, remboursement de frais au budget principal...).
- 2,26 % de charges de personnel remboursées au budget principal.
- 31,68 % de provisions pour dépréciation des actifs circulants (créances douteuses).



### 1.2 Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement en 2024 budget annexe Camping 2024 sont composées à 89,01 % des redevances versées par le délégataire (l'exploitant du camping) et à 10,99 % du remboursement de la taxe foncière par le délégataire.



## 2) Le résultat cumulé de fonctionnement et d'investissement

Le résultat cumulé du budget camping s'élève à la somme de 9 788,44 €.

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats antérieurs	Résultat total
E	6 251,55	4 973,37	-1 278,18	10 028,62	8 750,44
I	140,00	386,00	246,00	792,00	1 038,00
<b>F+I</b>			<b>-1 032,18</b>	<b>10 820,62</b>	<b>9 788,44</b>

Restes à réaliser 2024

D	0,00
R	0,00
T	0,00

Résultat d'investissement + RAR	<b>1 038,00</b>
---------------------------------	-----------------

### Affectation des résultats 2024

	Dépenses	Recettes	Recettes (1068)
Fonctionnement		8 750,44	
Investissement		1 038,00	

## G. Résultats consolidés 2024

### CONSOLIDÉ

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats antérieurs	Résultat total
F	6 749 106,91	9 006 214,31	2 257 107,40	191 743,16	2 448 850,56
I	2 773 616,07	3 361 172,30	587 556,23	119 307,47	706 863,70
<b>F+I</b>			<b>2 844 663,63</b>	<b>311 050,63</b>	<b>3 155 714,26</b>

Restes à réaliser 2024

D	3 108 115,87
R	1 395 205,90
T	-1 712 909,97

Résultat d'investissement + RAR	<b>-1 006 046,27</b>
---------------------------------	----------------------

## II. Les budgets primitifs 2025 (BP 2025)

### A. BP du budget principal de la Commune 2025

#### 1) Les prévisions de fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2025 est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 6 724 189,76 €.

##### 1.1 Dépenses

Les charges à caractère général (eau, électricité, carburant, petites fournitures, ...) sont estimées à hauteur de 1 460 225,28 € (10,34 % par rapport au prévisionnel 2024). L'objectif reste de contenir les dépenses de fonctionnement courant tout en préservant la qualité des prestations et en continuant la recherche d'économies et d'amélioration de gestion tout en tenant compte du contexte économique. À titre indicatif, au-delà de l'inflation générale, une augmentation des charges d'énergies est attendue. Le vieillissement du parc automobile nécessite un budget d'entretien toujours plus élevé pour pouvoir maintenir un service à la population de qualité, faute de pouvoir remplacer le matériel. Les contrats d'assurances ont de nouveau augmenté de 9,30 % en 2025.

Les charges de personnel sont estimées à hauteur de 2 711 567 € (- 0,62 % par rapport à la prévision 2024). Dans le principe d'améliorer les marges de manœuvre en fonctionnement, et compte tenu de l'importance de la masse salariale dans le budget des communes, le remplacement des agents quittant la collectivité est étudié au cas par cas. Comme annoncé lors du débat d'orientation budgétaire, les prévisions de charges de personnel 2025 intègrent l'augmentation du nombre de contractuels suite à la fin progressive des contrats PEC ainsi que le remplacement de certains départs en 2024 et non encore pourvus. La hausse des cotisations patronales CNRACL au 01/01/2025 aura également un impact non-négligeable sur le chapitre 012 (+ 3 % par an pendant 3 ans) ainsi que les cotisations URSSAF du fait du remplacement des contrats PEC, exonérés de ces charges, par des contractuels.

Les charges financières sont en nette augmentation. Elles correspondent aux intérêts de la dette et prennent en compte le remboursement d'intérêts supplémentaires liés à l'inscription du déblocage de l'emprunt de la Banque des Territoires à hauteur de 1 248 738,66 €. Toutefois, ces dépenses ne seront réalisées qu'en fonction du déblocage réellement débloqué en fonction des recettes attendues de la SMACL et non connues à ce jour.

Fonctionnement		BUDGET 2024		BUDGET 2025	
CHAPITRE	LIBELLÉ	BP + DM	RÉALISÉ	BP 2025 PREVISIONS	Évolution Budget 2024/2025 (%)
C011	Charges à caractère général	1 323 403,60	1 233 255,46	1 460 225,28	10,34%
C012	Charges de personnel	2 728 490,00	2 677 457,32	2 711 567,00	-0,62%
C65	Autres charges de gestion courante	969 922,36	888 268,00	904 673,30	-6,73%
C014	Atténuation de produits	9 000,00	6 629,00	11 000,00	22,22%
C023	Virement à la section d'investissement	1 094 373,90	0,00	1 192 494,18	8,97%
C042	Opérations d'ordre transfert entre sections	184 672,05	729 838,66	184 230,00	-0,24%
C66	Charges financières	188 054,67	168 386,65	220 000,00	16,99%
C67	Charges exceptionnelles	19 000,00	14 000,00	30 000,00	57,89%
C68	Dotations aux provisions	9 150,00	0,00	10 000,00	9,29%
<b>Total Section</b>	<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 526 066,58</b>	<b>5 717 835,09</b>	<b>6 724 189,76</b>	<b>3,04%</b>

## 1.2 Recettes

Les recettes de fonctionnement sont majoritairement composées :

- Des impôts et taxes (TH, TF, TFNB, péréquation...) qui sont estimés à 3 921 692 €.
- Des dotations (Dotation Globale de Fonctionnement, Dotation de Solidarité Rurale) et participations estimées à 1 083 965 €.
- Des produits des services (recettes de restauration scolaire, ...), du domaine et des ventes diverses estimés à 384 000 €.
- Des autres produits de gestion courante pour 50 000 € qui correspondent aux loyers à percevoir dans le cadre de la location de locaux communaux (siège de la communauté de communes, bureaux du SRB Dronne, bureaux de la mission locale, locations de la salle André Malraux ...).

Fonctionnement Recettes		BUDGET 2024		BUDGET 2025	Évolution Budget 2024/2025 (%)
CHAPITRE	LIBELLÉ	BP + DM	RÉALISÉ	BP 2025 PREVISIONS	
C002	Résultat reporté ou anticipé	0,00	0,00	1 274 936,76	
C013	Atténuations de charges	9 000,00	81 006,33	9 000,00	0,00%
C042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	546,00	306 233,57	546,00	0,00%
C70	Produits des services, du domaine et ventes divers	404 400,00	430 065,03	384 000,00	-5,04%
C73	Impôts et taxes	3 890 895,00	3 934 182,79	3 921 692,00	0,79%
C74	Dotations et participations	1 369 436,16	1 408 046,06	1 083 965,00	-20,85%
C75	Autres produits de gestion courante	850 000,00	1 374 023,52	50 000,00	-94,12%
C76	Produits financiers	0,00	82,26	50,00	
C77	Produits exceptionnels	0,00	241 986,83	0,00	
C78	Reprises sur amortissements et provisions	1 789,42	1 790,00	0,00	-100,00%
<b>Total Section</b>	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 526 066,58</b>	<b>7 777 416,39</b>	<b>6 724 189,76</b>	<b>3,04%</b>

## 1.3 Comparatif des dépenses et recettes réelles entre le réalisé 2024 et le prévisionnel 2025

	CA 2023	CA 2024	BUDGET 2025
<b>Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)</b>	<b>4 883 637,81</b>	<b>4 987 996,43</b>	<b>5 347 465,58</b>
Charges de personnel sur DRF	52,87%	53,68%	50,71%
Charges à caractère général sur DRF	24,53%	24,72%	27,31%
Autres charges de gestion courant sur DRF	17,92%	17,81%	16,92%
	CA 2023	CA 2024	BUDGET 2025
<b>Recettes réelles de fonctionnement (RRF)</b>	<b>5 082 517,61</b>	<b>7 469 392,82</b>	<b>5 448 707,00</b>
Fiscalité directe en euros	2 756 606,00	2 876 801,00	2 903 584,00
Fiscalité directe sur RRF	54,24%	38,51%	53,29%
Dotations et participations sur RRF	24,51%	18,85%	19,89%
Dont DGF en euros	941 117,00	918 568,00	860 000,00
Autres produits de gestion courante sur RRF	1,01%	18,40%	0,92%

## 2) La masse salariale

Catégories	31/12/2023	01/01/2024	31/12/2024	01/01/2025	Estimation au 31/12/2025
Titulaires et stagiaires	58	56	51	51	56
Contractuels	2	2	6	8	6
Apprentis	0	0	1	1	1
PEC	5	5	3	3	0
<b>TOTAL</b>	<b>65</b>	<b>63</b>	<b>61</b>	<b>63</b>	<b>63</b>

Article	Libellé	CA 2024	BP 2025	Évolution 2024/2025 %
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	65 686,72	65 000,00	-1,05%
6218	Autre personnel extérieur			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 466,20	7 659,00	2,58%
6336	Cotisat° centres de gestion de la FPT & C.N.F.P.T.	33 266,44	35 354,00	6,28%
64111	Rémunération principale	1 344 608,01	1 304 836,00	-2,96%
64112	NBI, suppl. familial de traitmt, indemnité de rési			
64112	SFT, indemnité de résidence	10 455,17	4 525,00	-56,72%
64113	NBI	7 134,80	11 508,00	61,29%
64114	Personnel titulaire - indemnité inflation	0,00	0,00	
64116	Indemnités de préavis et de licenciement	0,00	0,00	
64118	Autres indemnités	243 046,28	248 072,00	2,07%
64131	Personnel non titulaire - rémunérations	104 200,00	205 796,00	97,50%
64134	Personnel non titulaire - indemnité inflation	0,00		
64164	Emplois d'insertion - indemnité inflation	0,00		
64168	Autres emplois d'insertion	99 759,84	34 863,00	-65,05%
64171	Rémunérations des apprentis	1 879,41	8 535,00	354,13%
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	225 921,76	269 674,00	19,37%
6453	Cotisations aux caisses de retraites	418 945,27	457 447,00	9,19%
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 814,06	10 339,00	17,30%
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00		
6456	Versement au FNC du supplément familial	8 324,00	2 500,00	-69,97%
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	145,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	10 224,45	11 514,00	12,61%
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	30 900,00	31 000,00	0,32%
6475	Médecine du travail, pharmacie	846,48	2 000,00	136,27%
6478	Autres charges sociales diverses	55 978,43		-100,00%
6488	Autres charges du personnel	0,00	800,00	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>2 677 457,32</b>	<b>2 711 567,00</b>	<b>1,27%</b>

Les prévisions de charges de personnel 2025 intègrent l'augmentation du nombre de contractuels suite à la fin progressive des contrats PEC ainsi que le remplacement de certains départs en 2024 et non encore pourvus.

La hausse des cotisations patronales CNRACL au 01/01/2025 aura également un impact non-négligeable sur le chapitre 012 (+ 3 % par an pendant 3 ans) ainsi que les cotisations URSSAF du fait du remplacement des contrats PEC, exonérés de ces charges, par des contractuels.

### 3) La dette

#### 3.1 Remboursement de la dette et échéances prévisionnelles 2025

(Données à titre indicatif, susceptibles de modifications notamment au niveau des taux appliqués aux emprunts variables et montant des échéances. Echéances 2025 : hors nouveaux emprunts pouvant être contractés lors de l'exercice 2025).

BUDGET	CRD AU 31/12/2023	ÉCHÉANCE CAPITAL 2024	ÉCHÉANCE INTÉRÊTS 2024	ÉCHÉANCE TOTALE 2024	CRD AU 31/12/2024	ÉCHÉANCE CAPITAL 2025	ÉCHÉANCE INTÉRÊTS 2025	ÉCHÉANCE TOTALE 2025
PRINCIPAL	5 716 455,50	630 228,37	153 246,00	783 474,37	5 086 227,13	606 554,85	133 562,85	740 117,70
ASSAINISSEMENT	2 044 899,46	212 971,93	64 738,78	277 710,71	1 831 924,53	218 458,33	54 555,98	273 014,31
ABATTOIR	399 040,96	44 130,20	13 445,06	57 575,26	354 910,76	45 224,93	12 355,86	57 580,79
<b>TOTAL</b>	<b>8 160 395,92</b>	<b>887 330,50</b>	<b>231 429,84</b>	<b>1 118 760,34</b>	<b>7 273 062,42</b>	<b>870 238,11</b>	<b>200 474,69</b>	<b>1 070 712,80</b>

#### 3.2 Le capital restant dû théorique au 31/12/2025

(Données à titre indicatif, susceptibles de modifications notamment au niveau des taux appliqués aux emprunts variables et montant des échéances. Echéances 2025 : hors nouveaux emprunts pouvant être contractés lors de l'exercice 2025).

BUDGET	CRD AU 31/12/2025
PRINCIPAL	4 479 672,28
ASSAINISSEMENT	1 613 466,20
ABATTOIR	309 685,83
<b>TOTAL</b>	<b>6 402 824,31</b>

L'emprunt contracté en 2023 auprès de la Banque des Territoires a augmenté l'endettement de la ville, mais compte tenu des travaux de remise en état après la tempête de grêle et les délais de remboursement de la SMACL, assureur de la ville, et du reste à charge, celui-ci était indispensable.

Sur les 3 011 697,05 € empruntés, 1 250 000 € ont été mobilisés en 2023. En 2024, il n'a pas été nécessaire d'utiliser cet emprunt, la SMACL ayant versée l'acompte attendu depuis 2023. Pour l'équilibre du budget 2025, il est nécessaire de mobiliser 1 248 738,66 € sur cet emprunt. Toutefois, comme en 2024, il ne sera mobilisé que si les acomptes de la SMACL tardaient à être versés compte tenu des travaux liés à la tempête qui continuent à être réalisés.

Cet emprunt est mobilisable jusqu'au 31/07/2026 et ne commencera à produire des remboursements de capital qu'à compter de fin 2026. À cette date, certains emprunts en cours seront complètement remboursés, ce qui devrait compenser le début de cet amortissement.

## 4) Les prévisions d'investissement

### 4.1 Dépenses

Investissement	Dépenses	BUDGET 2024		BUDGET 2025			Évolution Budget 2024/2025 (%)
		RAR + PREVISIONS = BP 2024	RÉALISÉ	RAR 2024	PREVISIONS 2025	RAR + PREVISIONS BP 2025	
CHAPITRE	LIBELLÉ						
C001	Résultat reporté ou anticipé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
C040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	546,00	306 233,57	0,00	546,00	546,00	0,00%
C041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
C10	Dotations, fonds divers et réserves	8 893,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-100,00%
C16	Emprunts et dettes assimilées	637 400,00	630 228,36	0,00	610 500,00	610 500,00	-4,22%
C26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
C27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
C45	Opérations pour comptes de tiers	40 000,00	1 186,83	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00%
C21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	100,00%
O0015	BATIMENTS COMMUNAUX	56 523,52	20 427,25	10 896,00	83 385,00	94 281,00	66,80%
O0017	AMENAGEMENTS - EQUIPEMENTS URBAINS	290 342,48	178 104,23	71 869,09	101 429,00	173 298,09	-40,31%
O0018	ECLAIRAGE PUBLIC	70 982,32	2 347,43	66 689,94	48 000,00	114 689,94	61,58%
O0023	BATIMENTS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES	13 543,00	7 553,58	0,00	47 230,00	47 230,00	248,74%
O0054	EQUIPEMENTS SPORTIFS	11 196,00	0,00	0,00	19 795,00	19 795,00	76,80%
O0055	QUARTIER HISTORIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
O0059	GYMNASSE MUNICIPALE	2 687 190,05	135 126,66	2 403 764,20	3 291 819,84	5 695 584,04	111,95%
O0061	RECONSTRUCTION TEMPETE 20 JUIN 2022	1 485 147,50	929 054,83	321 290,30	322 561,00	643 851,30	-56,65%
O0062	EGLISE NOTRE-DAME	55 771,00	16 852,92	0,00	0,00	0,00	-100,00%
O0063	TRIBUNAL	40 459,00	15 840,83	4 772,12	0,00	4 772,12	-88,21%
O0104	ACQUISITION DE MATERIEL	85 094,53	35 341,20	3 833,10	60 842,00	64 675,10	-24,00%
<b>Total Section</b>	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 508 088,40</b>	<b>2 278 297,69</b>	<b>2 883 114,75</b>	<b>4 676 107,84</b>	<b>7 559 222,59</b>	<b>37,24%</b>

Les dépenses d'investissement prévisionnelles pour 2025 sont composées d'une part importante de restes à réaliser (RAR) 2024 qui s'élèvent à 2 883 114,75 € qui correspondent en grande majorité les travaux engagés dans le cadre du projet de reconstruction du gymnase multisports municipal.

#### **Les nouveaux crédits prévus en 2025 sont principalement composés de :**

- 40 000 € d'opérations pour le compte de tiers afin de pouvoir intervenir sur des bâtiments en péril s'il y a urgence et défaillance du propriétaire.
- 50 000 € d'immobilisations corporelles diverses (les constructions, l'agencement des bâtiments, le mobilier, les machines, les gros outils, le matériel informatique,...).
- 83 385 € d'intervention sur les bâtiments communaux (remplacement de menuiseries vétustes, mises aux normes électriques, ...).
- 101 429 € d'aménagement et d'équipements urbains (plantations d'arbres et de fleurs, travaux de voirie, réfection de routes, acquisition de panneaux de signalisation, ...).
- 48 000 € de modernisation des équipements d'éclairage public.
- 47 230 € pour les travaux sur les bâtiments scolaires.
- 19 795 € pour les travaux sur les équipements sportifs.
- 3 291 819,84 € pour la construction du gymnase.
- 322 561 € pour l'opération reconstruction après tempête.
- 60 842 € d'acquisition de matériel (matériel de voirie et espaces verts, matériel informatique, ...).

**Au total, les dépenses d'équipement prévisionnelles hors RAR, travaux de construction du gymnase et travaux supplémentaires liés à la reconstruction après tempête s'élèvent à 410 681 €.**

## 4.1 Recettes

Investissement	Recettes	BUDGET 2024		BUDGET 2025			Évolution Budget 2024/2025 (%)
		RAR + PREVISIONS 2024	RÉALISÉ	RAR 2024	PREVISIONS 2025	RAR + PREVISIONS BP 2025	
CHAPITRE	LIBELLÉ						
C001	Résultat reporté ou anticipé	66 105,12	0,00	0,00	817 243,91	817 243,91	1136,28%
C021	Virement de la section de fonctionnement	1 094 373,90	0,00	0,00	1 192 494,18	1 192 494,18	8,97%
C024	Produit des cessions d'immobilisations	360 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-100,00%
C040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	184 672,05	729 838,66	0,00	165 240,00	184 230,00	-0,24%
C41	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
C10	Dotations, fonds divers et réserves	1 100 709,39	1 079 824,71	0,00	994 644,54	994 644,54	-9,64%
C16	Emprunts et dettes assimilées	283 897,94	0,00	0,00	1 248 738,66	1 248 738,66	339,85%
C45	Opérations pour comptes de tiers	40 000,00	1 186,83	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00%
O0015	BATIMENTS COMMUNAUX	0,00	7 239,29	0,00	12 000,00	12 000,00	
O0017	AMENAGEMENTS - EQUIPEMENTS URBAINS	0,00	106 915,11	0,00	0,00	0,00	
O0018	ECLAIRAGE PUBLIC	10 490,00	9 838,00	0,00	0,00	0,00	-100,00%
O0054	EQUIPEMENTS SPORTIFS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
O0059	GYMNASE MUNICIPAL	2 367 200,00	1 087 382,70	1 281 226,30	1 788 645,00	3 069 871,30	29,68%
O0061	RECONSTRUCTION TEMPETE 20 JUIN 2022	0,00	2 551,18	0,00	0,00	0,00	
O0062	EGLISE NOTRE DAME	0,00	4 660,00	0,00	0,00	0,00	
O0104	ACQUISITION DE MATERIEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total Section</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 508 088,40</b>	<b>3 029 436,48</b>	<b>1 281 226,30</b>	<b>6 259 006,29</b>	<b>7 559 222,59</b>	<b>37,24%</b>

### Les recettes d'investissement sont principalement composées :

- De la reprise du résultat d'investissement positif de 2024 pour 817 243,91 €.
- Du virement de la section de fonctionnement pour 1 192 494,18 €.
- Des amortissements pour 184 230 €.
- Des dotations, fonds divers et réserves qui comprennent :
  - Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) qui a pour objectif de compenser en partie, sur certaines dépenses d'investissement, la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) réglée par les collectivités locales. 207 000 € sont prévus en 2025 en compensation de la TVA payée sur les travaux réalisés en 2024.
  - L'affectation de l'excédent de fonctionnement N-1 (2024), à hauteur de 784 644,54 €.
- De la réalisation d'un emprunt de 1 248 738,66 €.
- De recettes pour travaux pour compte de tiers pour 40 000 €.
- Des subventions accordées pour une grande partie aux travaux de construction du gymnase.

## B. BP du budget annexe Régie culturelle 2025

### 1) Les prévisions en fonctionnement

Le budget de fonctionnement pour 2025 est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 214 302 €.

#### 1.1 Dépenses

En dépenses il est prévu :

- 84 410 € de charges à caractère général (électricité, téléphone, internet, abonnements, frais pour l'organisation de spectacles, d'expositions, hébergement d'artistes, restauration, ...).
- 125 000 € de charges de personnel.

Fonctionnement	Dépenses	BUDGET 2024		BUDGET 2025
		BUDGET	RÉALISÉ	BUDGET
ARTICLE	LIBELLÉ			
CHAPITRE 002	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	-	-	-
CHAPITRE 011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	97 565,00	96 931,88	84 410,00
CHAPITRE 012	CHARGES DE PERSONNEL	126 000,00	124 664,96	125 000,00
CHAPITRE 022	DÉPENSES IMPRÉVUES	-	-	-
CHAPITRE 023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-
CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 000,00	58,44	3 200,00
CHAPITRE 042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTI	1 721,00	1 720,43	1 692,00
<b>Total Section</b>	<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>227 286,00</b>	<b>223 375,71</b>	<b>214 302,00</b>

#### 1.2 Recettes

En recettes il est prévu :

- 2 880 € correspondant aux recettes de billetterie.
- 211 351,79 € de dotations et participations dont 205 351,79 € de subvention d'équilibre versée par le budget principal de la commune.

Fonctionnement	Recettes	BUDGET 2024		BUDGET 2025
		BUDGET	BUDGET	BUDGET
ARTICLE	LIBELLÉ			
CHAPITRE 002	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	11 597,37	-	70,21
CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE & VENTES	22 100,00	23 424,50	2 880,00
CHAPITRE 74	DOTATIONS & PARTICIPATIONS	193 588,63	187 688,63	211 351,79
CHAPITRE 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	735,42	-
<b>Total Section</b>	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>227 286,00</b>	<b>211 848,55</b>	<b>214 302,00</b>

### 2) Les prévisions en investissement

Le budget d'investissement pour 2025 est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 30 708,43 €.

#### 1.2 Dépenses

En dépenses il est prévu 30 708,43 € d'immobilisations corporelles (travaux, matériels...) dont 27 546 € de restes à réaliser.

Investissement	Dépenses	BUDGET 2024		BUDGET 2025
		BUDGET	BUDGET	BUDGET
ARTICLE	LIBELLÉ			
CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 267,00	250,00	30 708,43
<b>Total Section</b>	<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>29 267,00</b>	<b>250,00</b>	<b>30 708,43</b>

## 2.1 Recettes

Les recettes prévisionnelles sont composées de l'affectation du résultat N-1 pour 29 016,43 € et des opérations d'ordre de transfert de section à section (amortissements) pour 1 692 €.

Investissement	Recettes	BUDGET 2024		BUDGET 2025
		BUDGET	BUDGET	BUDGET
ARTICLE	LIBELLÉ			
CHAPITRE 001	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	26 740,66	-	29 016,43
CHAPITRE 021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	-	-	-
CHAPITRE 040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTI	1 721,00	1 720,43	1 692,00
CHAPITRE 10	DOTATIONS	805,34	805,34	-
CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-	-
Total Section	RECETTES D'INVESTISSEMENT	29 267,00	2 525,77	30 708,43

## C. BP du budget annexe Cinéma 2025

### 1) Les prévisions en fonctionnement

Le budget de fonctionnement pour 2024 est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 266 434 €.

### 1.2 Dépenses

En dépenses il est prévu :

- 131 580 € de charges à caractère général (électricité, téléphone, internet, abonnements, location de films, achat de confiserie, etc...).
- 112 000 € de charges de personnel.
- Les autres écritures sont des écritures d'ordre ou de transfert de section à section.

Fonctionnement	Dépenses	BUDGET 2024		BUDGET 2025
		BUDGET 2024	RÉALISÉ 2024	BUDGET 2025
ARTICLE	LIBELLÉ			
CHAPITRE 002	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	-	-	-
CHAPITRE 022	DÉPENSES IMPRÉVUES	-	-	-
CHAPITRE 023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	37 474,13	-	14 689,00
CHAPITRE 042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6 796,00	5 623,76	6 165,00
CHAPITRE 011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	117 761,00	117 641,86	131 580,00
CHAPITRE 012	CHARGES DE PERSONNEL	110 000,00	109 623,42	112 000,00
CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 000,00	1 231,43	2 000,00
CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIÈRES	-	-	-
CHAPITRE 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-
CHAPITRE 68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	90,00	90,00	-
Total Section	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	274 121,13	234 210,47	266 434,00

## 2.1 Recettes

En recettes il est prévu :

- 44 746,10 € correspondant à la reprise du résultat positif de 2024.
- 133 000 € correspondant aux recettes des entrées.
- 85 383,90 € de dotations et participations dont 64 683,90 € de subvention d'équilibre versée par le budget principal de la commune.

<b>Fonctionnement</b>	<b>Recettes</b>	<b>BUDGET 2024</b>		<b>BUDGET 2025</b>
<b>ARTICLE</b>	<b>LIBELLÉ</b>	<b>BUDGET 2024</b>	<b>RÉALISÉ 2024</b>	<b>BUDGET 2025</b>
CHAPITRE 002	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	-	-	44 746,10
CHAPITRE 042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 304,00	3 304,00	3 304,00
CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE & VENTES	116 800,00	125 619,78	133 000,00
CHAPITRE 74	DOTATIONS & PARTICIPATIONS	154 017,13	155 052,05	85 383,90
CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-	-	-
CHAPITRE 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	37,42	-
<b>Total Section</b>	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>274 121,13</b>	<b>284 013,25</b>	<b>266 434,00</b>

## 2) Les prévisions en investissement

Le budget d'investissement pour 2025 est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 174 472,70 €.

### 2.1 Dépenses

En dépenses il est prévu 173 168,70 € correspondant à des restes à réaliser pour 6 668,70 €, à une estimation de frais d'études pour la modernisation du cinéma et à l'acquisition d'un nouveau projecteur.

<b>Investissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>BUDGET 2024</b>		<b>BUDGET 2025</b>
<b>ARTICLE</b>	<b>LIBELLÉ</b>	<b>BUDGET</b>	<b>RÉALISÉ 2024</b>	<b>BUDGET</b>
CHAPITRE 001	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	50 556,88	-	-
CHAPITRE 040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 304,00	3 304,00	3 304,00
CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	-	-	-
CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-
CHAPITRE 204	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	520,00	518,34	-
CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 361,73	1 105,00	173 168,70
<b>Total Section</b>	<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>95 742,61</b>	<b>4 927,34</b>	<b>176 472,70</b>

### 2.2 Recettes

Les recettes prévisionnelles sont composées de l'affectation du résultat de fonctionnement N-1, à un virement de la section de fonctionnement et à des opérations d'ordre de transfert entre sections.

<b>Investissement</b>	<b>Recettes</b>	<b>BUDGET 2024</b>		<b>BUDGET 2025</b>
<b>ARTICLE</b>	<b>LIBELLÉ</b>	<b>BUDGET</b>	<b>RÉALISÉ</b>	<b>BUDGET</b>
CHAPITRE 001	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	-	-	1 612,02
CHAPITRE 021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	37 474,13	-	14 689,00
CHAPITRE 040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6 796,00	5 623,76	6 165,00
CHAPITRE 10	DOTATIONS	51 472,48	51 472,48	5 056,68
CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-	148 950,00
<b>Total Section</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>95 742,61</b>	<b>57 096,24</b>	<b>176 472,70</b>

## D. BP du budget annexe Eau et Assainissement 2025

### 1) Les prévisions en fonctionnement

Le budget de fonctionnement (exploitation) pour 2025 est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 427 273,87 €.

#### 1.1 Dépenses

En dépenses il est prévu :

- 11 125 € de charges à caractère général (petits travaux d'entretien, remboursement de frais de gestion au budget principal, contrats de prestation de service et honoraires).
- 8 000 € de charges de personnel par remboursement au budget principal de la commune.
- 74 000 € de charges financières correspondant aux intérêts de la dette.

Exploitation	Dépenses	BUDGET 2024		BUDGET 2025
		BUDGET	REALISE	BUDGET
ARTICLE	LIBELLÉ			
CHAPITRE 002	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	-	-	-
CHAPITRE 011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	11 132,98	6 146,19	11 125,00
CHAPITRE 012	CHARGES DE PERSONNEL	8 000,00	7 658,82	8 500,00
CHAPITRE 022	DÉPENSES IMPRÉVUES	-	-	-
CHAPITRE 023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	233 993,00	-	182 138,87
CHAPITRE 042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	202 631,00	148 736,00	150 500,00
CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	-	10,00
CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIÈRES	81 000,00	71 294,61	74 000,00
CHAPITRE 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-
CHAPITRE 68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS	1 086,00	1 086,00	1 000,00
<b>Total Section</b>	<b>DÉPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>537 852,98</b>	<b>234 921,62</b>	<b>427 273,87</b>

#### 1.2 Recettes

En recettes il est prévu :

- La reprise du résultat positif de 2024 pour 61 273,87 €.
- Les écritures d'ordre de transfert entre sections pour 110 000 €.
- 242 500 € des redevances du service payées par les usagers.
- 3 500 € de loyer pour un logement à la station de pompage.
- 10 000 € de produits financiers qui correspondent à des remboursements de la part du SMDE24 (AEP : eau potable).

Exploitation	Recettes	BUDGET 2024		BUDGET 2025
		BUDGET	REALISE	BUDGET
ARTICLE	LIBELLÉ			
CHAPITRE 002	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	181 902,98	-	61 273,87
CHAPITRE 042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	110 000,00	109 940,94	110 000,00
CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE & VENTES	231 000,00	254 738,35	242 500,00
CHAPITRE 74	DOTATIONS & PARTICIPATIONS	-	-	-
CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 450,00	3 544,41	3 500,00
CHAPITRE 76	PRODUITS FINANCIERS	11 500,00	10 750,38	10 000,00
CHAPITRE 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	-
<b>Total Section</b>	<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>537 852,98</b>	<b>378 974,08</b>	<b>427 273,87</b>

## 2) Les prévisions en investissement

Le budget d'investissement pour 2024 est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 763 000,04 €.

### 2.1 Dépenses

En dépenses il est prévu :

- La reprise du résultat d'investissement négatif de 2024 pour 187 874,75 €.
- Les opérations d'ordre de transfert entre sections pour 110 000 €.
- Le remboursement du capital de la dette pour 228 700 €.
- Plusieurs opérations d'investissement : l'opération 341 de mise en conformité des réseaux, opération 310 et le chapitre 21 comportant divers travaux. L'inscription sur ces opérations est de 236 425,29 € dont 190 786,42 € de restes à réaliser.

Investissement	Dépenses	BUDGET 2024		BUDGET 2025		
		BUDGET	REALISE	RAR N-1	PRÉVISION N	BUDGET
ARTICLE	LIBELLÉ					
CHAPITRE 001	Résultat antérieur reporté	-	-	-	187 874,75	187 874,75
CHAPITRE 040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	110 000,00	109 940,94	-	110 000,00	110 000,00
CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	223 668,00	212 974,94	-	228 700,00	228 700,00
CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 582,85	-	-	42 638,87	42 638,87
CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	-	-	-
OPERATION 310	OPERATION 310 - divers travaux asst	138 519,00	89 718,12	24 420,00	3 000,00	27 420,00
OPERATION 341	OPERATION 341 - programme 2021-2023	236 655,22	33 185,05	166 366,42	-	166 366,42
Total Section	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	737 425,07	445 819,05	190 786,42	572 213,62	763 000,04

### 2.2 Recettes

En recette, il est prévu :

- Un virement de la section de fonctionnement pour 182 138,87 €.
- Les opérations d'ordre de transferts entre sections pour 150 500 €.
- L'affectation du résultat de fonctionnement au chapitre 10 pour 264 681,57 €.
- Il est prévu au chapitre 27 : 51 700 € correspondant au remboursement de la part AEP (adduction en eau potable) de la dette par le SMDE24 (Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne).
- Sur l'opération 341 : 113 979,60 € de subventions (DSIL et Agence de l'eau) correspondant aux restes à réaliser.

Investissement	Recettes	BUDGET 2024		BUDGET 2025		
		BUDGET	REALISE	RAR N-1	PRÉVISION N	BUDGET
ARTICLE	LIBELLÉ					
CHAPITRE 001	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	55 922,07	-	-	-	-
CHAPITRE 021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	233 993,00	-	-	182 138,87	182 138,87
CHAPITRE 040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	202 631,00	148 736,00	-	150 500,00	150 500,00
CHAPITRE 10	DOTATIONS	-	-	-	264 681,57	264 681,57
CHAPITRE 27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	51 700,00	53 286,23	-	51 700,00	51 700,00
OPERATION 310	OPERATION 310 - divers travaux asst	-	-	-	-	-
OPERATION 341	OPERATION 341 - programme 2021-2023	193 179,00	-	113 979,60	-	113 979,60
Total Section	RECETTES D'INVESTISSEMENT	737 425,07	202 022,23	113 979,60	649 020,44	763 000,04

## E. BP du budget annexe Abattoir 2025

### 1) Les prévisions en fonctionnement

Le budget de fonctionnement (exploitation) pour 2025 est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 116 200 €.

## 1.1 Dépenses

En dépenses il est prévu :

- 14 300 € de charges à caractère général (paiement de la taxe foncière, remboursement de frais à la collectivité...).
- 70 300 € d'opérations d'ordre de transfert entre sections.
- 17 600 € de charges de gestion courante correspondant au protocole transactionnel par lequel la commune doit rembourser des dettes négociées dans le cadre de la liquidation de la société d'abattoir.
- 13 400 € de charges financières correspondant aux intérêts de la dette.

<b>Exploitation</b>	<b>Dépenses</b>	<b>BUDGET 2024</b>		<b>BUDGET 2025</b>
<b>ARTICLE</b>	<b>LIBELLÉ</b>	<b>BUDGET</b>	<b>RÉALISÉ</b>	<b>BUDGET</b>
CHAPITRE 002	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	11 785,81	-	-
CHAPITRE 011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	18 056,40	14 127,29	14 300,00
CHAPITRE 012	CHARGES DE PERSONNEL	600,00	-	600,00
CHAPITRE 022	DÉPENSES IMPRÉVUES	-	-	-
CHAPITRE 023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-
CHAPITRE 042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	69 706,00	69 705,58	70 300,00
CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	235 259,35	235 253,67	17 600,00
CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIÈRES	13 515,00	13 425,93	13 400,00
CHAPITRE 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-
<b>Total Section</b>	<b>DÉPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>348 922,56</b>	<b>332 512,47</b>	<b>116 200,00</b>

## 1.2 Recettes

En recettes il est prévu :

- La reprise du résultat de fonctionnement positif de 2024 pour 4 690,39 €.
- Des opérations d'ordre de transfert entre sections pour 17 665 €.
- Une subvention d'équilibre versée par le budget principal de la commune pour 93 844,61 €.

<b>Exploitation</b>	<b>Recettes</b>	<b>BUDGET 2024</b>		<b>BUDGET 2025</b>
<b>ARTICLE</b>	<b>LIBELLÉ</b>	<b>BUDGET</b>	<b>RÉALISÉ</b>	<b>BUDGET</b>
CHAPITRE 002	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	-	-	4 690,39
CHAPITRE 042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	17 647,00	17 646,11	17 665,00
CHAPITRE 74	DOTATIONS & PARTICIPATIONS	112 489,81	112 556,81	93 844,61
CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-	-	-
CHAPITRE 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	-
CHAPITRE 78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET	218 785,75	218 785,75	-
<b>Total Section</b>	<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>348 922,56</b>	<b>348 988,67</b>	<b>116 200,00</b>

## 2) Les prévisions en investissement

Le budget d'investissement pour 2024 est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 116 128,09 €.

## 2.1 Dépenses

En dépenses il est prévu des opérations d'ordre de transfert entre sections pour 17 665 €, le remboursement du capital de la dette pour 28 000 €, et 70 463 € de travaux d'investissement crédité pour l'équilibre de la section.

<b>Investissement</b>		<b>BUDGET 2024</b>		<b>BUDGET 2025</b>
ARTICLE	LIBELLÉ	BUDGET	RÉALISÉ	BUDGET
CHAPITRE 001	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	-	-	-
CHAPITRE 040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	17 647,00	17 646,11	17 665,00
CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	45 000,00	26 535,88	28 000,00
CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 363,50	-	70 463,09
<b>Total Section</b>	<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>90 010,50</b>	<b>44 181,99</b>	<b>116 128,09</b>

## 2.2 Recettes

En recette, les seules inscriptions correspondent :

- Au report du résultat N-1 pour 45 828,09 €.
- A des opérations d'ordre pour 70 300 €

<b>Investissement</b>		<b>BUDGET 2024</b>		<b>BUDGET 2025</b>
ARTICLE	LIBELLÉ	BUDGET	RÉALISÉ	BUDGET
CHAPITRE 001	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	20 304,50	-	45 828,09
CHAPITRE 021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	-	-	-
CHAPITRE 040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	69 706,00	69 705,58	70 300,00
CHAPITRE 10	DOTATIONS	-	-	-
CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-	-
<b>Total Section</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>90 010,50</b>	<b>69 705,58</b>	<b>116 128,09</b>

## F. BP du budget annexe Camping 2025

### 1) Les prévisions en fonctionnement

Le budget de fonctionnement (exploitation) pour 2025 est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 13 750,44 €.

#### 1.1 Dépenses

En dépenses il est prévu :

- Le paiement de charges à caractère général (loyer au propriétaire d'une partie du terrain du camping, taxes foncières ...) pour 4 400 €.
- L'intervention de personnel en cas de besoin sur le site pour 1 320 €.
- Un virement à la section d'investissement de 2 740,44 €.
- Des écrits d'ordre de transfert entre sections pour 390 €.
- Des provisions pour dépréciation pour les créances douteuses pour 4 900 €.

<b>Exploitation</b>		<b>BUDGET 2024</b>		<b>BUDGET 2025</b>
ARTICLE	LIBELLÉ	PRÉVISION	RÉALISÉ	PRÉVISION
CHAPITRE 002	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	-	-	-
CHAPITRE 011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	3 876,00	3 874,98	4 400,00
CHAPITRE 012	CHARGES DE PERSONNEL	1 320,00	132,36	1 320,00
CHAPITRE 022	DÉPENSES IMPRÉVUES	-	-	-
CHAPITRE 023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 502,41	-	2 740,44
CHAPITRE 042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	387,00	386,00	390,00
CHAPITRE 68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS	1 858,21	1 858,21	4 900,00
<b>Total Section</b>	<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>14 943,62</b>	<b>6 251,55</b>	<b>13 750,44</b>

## 1.2 Recettes

En recettes il est prévu l'inscription du résultat de fonctionnement positif de 2024 pour 8 750,44 €, des opérations d'ordre de transfert entre sections pour 140 €, le remboursement de la taxe foncière par le délégataire pour 600 €, la perception de la redevance du délégataire et la location de la base canoé pour 4 260 €.

Exploitation	Recettes	BUDGET 2024		BUDGET 2025
		PRÉVISION	RÉALISÉ	PRÉVISION
ARTICLE	LIBELLÉ			
CHAPITRE 002	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	10 028,62	-	8 750,44
CHAPITRE 042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	140,00	140,00	140,00
CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE & VENTES	600,00	531,00	600,00
CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 175,00	4 302,37	4 260,00
CHAPITRE 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	-
<b>Total Section</b>	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>14 943,62</b>	<b>4 973,37</b>	<b>13 750,44</b>

## 2) Les prévisions en investissement

Le budget d'investissement pour 2025 est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 4 168,44 €.

### 2.1 Dépenses

En dépenses, il est prévu des opérations d'ordre de transfert entre sections pour 140 € et une inscription de 4 028,44 en immobilisations corporelles pour équilibrer la section.

Investissement	Dépenses	BUDGET 2024		BUDGET 2025
		BUDGET	RÉALISÉ	BUDGET
ARTICLE	LIBELLÉ			
CHAPITRE 001	Résultat antérieur reporté	-	-	-
CHAPITRE 040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	140,00	140,00	140,00
CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 473,41	-	4 028,44
<b>Total Section</b>	<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>15 613,41</b>	<b>140,00</b>	<b>4 168,44</b>

### 2.2 Recettes

En recette, il est prévu la reprise du résultat d'investissement 2024 positif pour 1 038 €, un virement de la section d'exploitation pour 2 740,44 € et des opérations d'ordre de transfert entre sections pour 390 €.

Investissement	Recettes	BUDGET 2024		BUDGET 2025
		BUDGET	RÉALISÉ	BUDGET
ARTICLE	LIBELLÉ			
CHAPITRE 001	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	792,00	-	1 038,00
CHAPITRE 021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	7 502,41	-	2 740,44
CHAPITRE 040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	387,00	386,00	390,00
CHAPITRE 10	DOTATIONS	-	-	-
CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	6 932,00	-	-
CHAPITRE 16	EMPRUNTS	-	-	-
<b>Total Section</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>15 613,41</b>	<b>386,00</b>	<b>4 168,44</b>

Le budget 2025 concrétise les orientations de la municipalité dans la continuité des informations contenues dans le rapport d'orientations budgétaires.

Le contexte financier global des collectivités locales est marqué par leur participation au redressement des finances publiques.

Au moment de l'écriture de cette note, aucune information ne nous est parvenu concernant les dotations de l'Etat.